
COMMUNIQUE DU 6 FEVRIER 2018
CHAMPIONNAT DE LA REUNION DES RALLYES 2018
ATTRIBUTION DE L'ORGANISATION DES EPREUVES

Chers licenciés,

Le Comité directeur de la Ligue du Sport Automobile de La Réunion s'est réuni ce samedi 3 février 2018 et a décidé de l'attribution définitive de l'organisation des 6 épreuves du Championnat des Rallyes 2018 annoncées en décembre 2017 comme ci-après :

- 7 avril : Rallye Régional -ASA BOURBON - (coefficient 2)
- 11-13 mai : Rallye National - ASA REUNION -(coefficient 3)
- 27-29 juillet : Rallye National TOUR AUTO – ASA REUNION - (coefficient 4)
- 14-16 septembre : Rallye National – ASA BOURBON - (coefficient 3)
- 27 octobre : Rallye Régional – ASA REUNION -(coefficient 2)
- 1^{er}-2 décembre : Rallye National – ASA BOURBON -(coefficient 3)

Le dossier de l'épreuve du 7 avril 2018 a déjà été déposé en préfecture et celui de l'épreuve des 11-13 mai le sera avant le 11 février.

La décision de la Commission de discipline de la FFSA à l'encontre des ASA PROMO, ASA SUD et ASKCB n'a pas encore été notifiée à la Ligue du Sport Automobile de sorte que nous ne pouvons pas à ce jour vous commenter et préciser la situation en découlant.

Les informations portées à la connaissance de la presse correspondent encore à ce stade à des informations officieuses.

Dès notification, le Comité directeur ne manquera pas de revenir vers vous et de vous en informer.

Le Comité directeur adresse à chacun des licenciés ses vœux d'une très bonne saison sportive 2018.

Le Comité directeur